

Voici les activités que nous vous offrons concernant le suivi prénatal

| | * | → | ♥ |
|----------|---|----|------|
| Lundi | ✓ | | |
| Mardi | | | 20 h |
| Mercredi | ✓ | PM | 20 h |
| Jeudi | ✓ | | |
| Vendredi | | | |

Sur rendez-vous seulement

- * Test de réactivité fœtale (TRF ou NST), suivi du nouveau-né, consultation médicale.
- Enseignement du réflectomètre pour diabète gestationnel et rencontre avec la diététiste.
- ♥ Visites prénatales d'une durée de 1 heure.

Après la naissance

Le père, frères, sœurs et grands-parents du nouveau-né sont invités en tout temps.

Les autres visiteurs peuvent se présenter tous les jours de 18 h 30 à 20 h 30.

Pour information : Bloc B, 2^e étage
Tél. : (450) 473-6811 Poste 2185



Centre Hospitalier
Saint-Eustache

**Soins et services à
l'Unité des naissances**



RÉSEAU
MÈRE-ENFANT
En collaboration avec
l'Hôpital Sainte-Justine

Janvier 2004

L'unité des naissances qu'est-ce que c'est ?

L'**Unité des naissances** intègre trois secteurs liés à la naissance : les chambres de naissances, les soins à la famille et les soins intermédiaires aux nouveaux-nés. Ce faisant, cette nouvelle approche offre un suivi familial où tous les membres ont un rôle très important à jouer.

Ce système procure aux parents un environnement sécuritaire dans lequel ils peuvent vivre à leur rythme leur nouveau rôle de parent.

L'**Unité des naissances** offre des soins complets, incluant un support émotif, éducatif et médical approprié, dans le but de :

- Proposer aux couples des options concernant le soulagement de la douleur et les positions physiologiques à adopter pour faciliter le déroulement du travail et la naissance ;
- Permettre la sécurité de l'accouchement et humaniser cette expérience pour les couples, en favorisant l'intégration du nouveau-né ;
- Créer un environnement d'enseignement personnalisé pour les nouveaux parents ainsi qu'un support face aux apprentissages ;

- Assurer la continuité et la surveillance postnatale par une implication des ressources du CLSC.

Allaitement maternel

Un engagement de toute l'organisation

Parce que :

Tel que l'affirment l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de nombreux organismes en santé, l'allaitement maternel favorise une meilleure santé de l'enfant et de sa mère.

Notre établissement a adopté une politique d'allaitement permettant de :

- Protéger l'allaitement en instaurant des pratiques et des conditions favorables ;
- Soutenir les mères en leur permettant d'acquérir les habilités et de bénéficier des ressources nécessaires au succès de leur allaitement ;
- Promouvoir l'allaitement en faisant connaître ses bienfaits à notre clientèle et en permettant aux mères de faire un choix éclairé.

